



INITIATIVE REFICAMPUS II

RESILIENCE DES FILLES DU CAMPUS

Universités publiques du Burkina Faso



GRAAD

Groupe de recherche et d'analyse
appliquées pour le développement

Table des matières

1. Contexte et justification	1
2. Objectif	1
3. Organisation et mise en œuvre	1
3.1. Ancrage institutionnel et organisation	1
3.2. Composante	1
3.3. Opérationnalisation de l'initiative	2
3.4. Soutiens prévus	2
4. Cibles / Bénéficiaires	2
5. Candidature	2
6. Financement	3
7. Calendrier prévisionnel de mise œuvre	3

1. Contexte et justification

Socle du progrès socioéconomique et humain, l'éducation pour tous (EPT) est un des buts fondamentaux des objectifs de développement durable (ODD n°2). Conscient des enjeux qui se posent, l'Etat burkinabè mobilise des moyens importants pour l'atteinte de cet objectif. Objectif pour lequel les parents d'élèves et d'étudiants jouent leur partition de diverses manières (frais de scolarité, fournitures scolaires, prise en charge de séjour pour les élèves et étudiants vivants hors du domicile parental, etc.).

Aujourd'hui, avec les crises successives, de nombreux parents ont vu leur revenu et leur pouvoir d'achat chuter de manière importante du jour au lendemain. Du fait de cette situation difficile, la scolarité de nombreux étudiants, en particulier celle des filles, risque de prendre un grand coup si l'on considère qu'elles perdent potentiellement une partie non négligeable de leurs moyens de vie qui vient en général des parents. En période de difficultés pour les parents, s'il faut choisir l'enfant à soutenir notamment pour l'école, la fille est en général défavorisée (O. Mamadou, 2015 ; UNICEF, 2017).

C'est pour contribuer à atténuer les effets de ce scénario pour l'étudiante dont les implications sont nombreuses, que le GRAAD Think Tank lance l'**initiative REFICAMPUS II** qui s'inscrit dans le cadre général de son "*Initiative Repenser le 8 mars*" dont le but est de soutenir et de promouvoir l'égalité des sexes.

2. Objectif

L'objectif général de cette initiative est de contribuer à réduire les inégalités entre les hommes et les femmes au niveau de l'enseignement supérieur en soutenant aujourd'hui la jeune étudiante, femme cadre de demain.

Pour ce faire, l'initiative vise l'atténuation des effets négatifs de court terme que la perte des moyens financiers des parents pourrait avoir sur la jeune étudiante. Spécifiquement, il s'agira de soutenir les jeunes étudiantes pour :

- le payement des leurs frais de scolarité,
- la prise en charge de leurs besoins d'alimentation.

3. Organisation et mise en œuvre

3.1. Ancrage institutionnel et organisation

Cette initiative mise en œuvre par le GRAAD Think Tank et ses partenaires locaux aura pour ancrage institutionnel le GRAAD Think Tank qui est responsable de la qualité, de la transparence et du bon déroulement général des activités planifiées. Cette responsabilité est assurée par le Secrétariat Exécutif du Groupe. Pour plus d'informations, visitez notre site web à l'adresse suivante : www.graadburkina.org.

3.2. Composante

Tirant les leçons de la phase I, la mise en œuvre de cette initiative comprend une seule composante : **le Parrainage/marrainage**.

Ainsi que le nom l'indique, cette composante repose sur le principe de parrainage/marrainage bien connu. Il concerne toute activité liée à la mise en lien entre une étudiante et un parrain ou une marraine qui souhaite soutenir directement l'étudiante à court, moyen et/ou long termes.

Pour prendre part à la cérémonie de remise des appuis, les frais de transport pour la bénéficiaire ne résidant pas sur place (lieu de la cérémonie), seront à la charge de son parrain/sa marraine.

3.3. Opérationnalisation de l'initiative

L'initiative est prévue pour se dérouler en quatre (4) étapes non-exclusives dans le temps :

- le lancement de l'appel et la réception des demandes d'appui/de soutien,
- la mobilisation des appuis et des parrains/marraines,
- la sélection des dossiers par un comité mis en place à cet effet,
- la remise des aides aux bénéficiaires.

3.4. Soutiens prévus

Dans le cadre de cette initiative, deux principaux appuis sont prévus

Conformément aux objectifs retenus, les appuis possibles aux étudiantes comprennent :

- le paiement des frais de scolarité, soit 15.000 FCFA,
- la prise en charge de la restauration au Restaurant Universitaire (RU), soit 2 repas par jour pour une durée de neuf (9) mois, soit 54.000 FCFA.,
- soit un total demandé de 69.000 FCFA pour l'année (9 mois) par étudiante.

En dehors de ces soutiens, le parrain/la marraine pourrait accompagner sa filleule autrement selon ses moyens.

4. Cibles / Bénéficiaires

En ce qui concerne les étudiantes, cette initiative vise à aider à terme mille (1000) étudiantes en quatre (4) phases dont la présente constitue la phase II. En considérant que les étudiantes de Licence ont plus ou moins déjà pris leurs marques et qu'elles sont plutôt vers la sortie, cette initiative vise les étudiantes en première et deuxième années, des universités publiques du Burkina. Les critères de sélection sont les suivants.

- avoir au maximum 23 ans,
- être régulièrement inscrite pour l'année en cours,
- être dans un lieu d'étude différent du lieu de résidence des parents directs (père, mère, sœurs et frères),
- exprimer le besoin en répondant aux appels lancés par l'**initiative REFICAMPUS II**.

En plus de ces critères, il sera également tenu compte des moyennes du niveau scolaire immédiatement précédent. Pour éviter toute forme d'ambiguïté liée à la sélection des bénéficiaires, un dossier sera constitué sur chacune d'elles. Ce dossier comprendra l'ensemble des pièces permettant de soutenir le contenu de la demande. Il convient donc pour chaque postulante, de s'assurer (avant de postuler) d'avoir en sa possession toutes les pièces pouvant permettre de justifier qu'elle remplit les critères édictés. Les bénéficiaires finales seront désignées par un comité mis en place à cet effet comme indiqué plus haut.

5. Candidature

Pour soumettre sa demande, chaque étudiante est appelée à répondre à un questionnaire mis en ligne à cet effet, et accessible à l'adresse suivante :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScDnNKxKONzdsZHIWdK3A9ObGeHJqops449jfsh1IDGXDI0uw/viewform>

La candidate accepte également de fournir toutes les justifications demandées à la date limite et de se soumettre à toutes les conditions de l'appui. Toutes ces conditions seront définies dans la note d'appel.

La date limite de réception des candidatures est fixée au 31 décembre 2022. La mise en lien entre les parrains/marraines et les bénéficiaires se feront lors d'une cérémonie officielle prévue en février 2023 dans une des universités publiques du pays dont le nom sera communiqué avant la cérémonie.

6. Financement

Le financement de l'**initiative REVICAMPUS** sera assuré par deux principales sources à savoir :

- les ressources propres du GRAAD Think Tank,
- la mobilisation de fonds extérieurs auprès de partenaires et de bonnes volontés.

Chaque donateur/donatrice sera tenu-e· informé-e· de l'état et des actualités de la mise en œuvre de l'**initiative REVICAMPUS** via mail après l'étape finale qu'est la remise des lots aux bénéficiaires.

7. Calendrier prévisionnel de mise œuvre

Le calendrier prévisionnel de mise en œuvre de cette initiative est défini conformément au tableau suivant :

Activité	Résultat	Novembre				Décembre				Janvier				Février			
		S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
1. Finalisation de la note conceptuelle	Note finalisée																
2. Lancement de l'appel à MI	Note publiée sur les canaux de communication (site web et Réseaux sociaux du GRAAD)																
3. Réception des MI	Liste des demandeuses d'appui																
4. Sélection des bénéficiaires et préparation de la cérémonie de remise	Liste des bénéficiaires																
5. Mise à disposition des soutiens	Cérémonie symbolique de remise des appuis																